BREST BÉTON SERVICE

BREST BETON SERVICE
Kerguillo

29820 GUILERS

commandes-bbs@orange.fr

ALPAGA
BEG AR GROAS

29490 GUIPAVAS

FACTURE

N° CLIENT	N° PIECE	DATE	REGLEMENT	ECHEANCE
8736	F0126100094	31/10/2026	VIREMENT	30/11/2026

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	**00 - SOUS CENTRALE**					
	BL N° : 001013593 Date : 01/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	3.5	mètre cube	111.50	390.25	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	3.5	mètre cube	6.00	21.00	20 %
889	REP	3.5	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	3.5	mètre cube	4.60	16.10	20 %
Tard CHR	Tard CHR	3.5		17.00	59.50	20 %
00	ZONE SC	3.5		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013628 Date : 02/10/2026 Cde : B25083					
BSC2510C1	BSC2510C1	1	mètre cube	114.00	114.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	1	mètre cube	6.00	6.00	20 %
889	REP	1	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	1	mètre cube	4.60	4.60	20 %
Tard CHR	Tard CHR	1		17.00	17.00	20 %
00	ZONE SC	1		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013777 Date : 08/10/2026 Cde : B24001					
BSC2010C1	BSC2010C1	0.25	mètre cube	116.50	29.13	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	0.25	mètre cube	6.00	1.50	20 %
889	REP	0.25	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	0.25	mètre cube	4.60	1.15	20 %
00	ZONE SC	0.25		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013825 Date : 12/10/2026 Cde : QUELIVERZAN					
BSC2510C1	BSC2510C1	0.25	mètre cube	114.00	28.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	0.25	mètre cube	6.00	1.50	20 %
889	REP	0.25	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	0.25	mètre cube	4.60	1.15	20 %
00	ZONE SC	0.25		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013862 Date : 13/10/2026 Cde : B24001 SEBASTOPOL					
TRANCHEESC	TRANCHEESC	2.5	mètre cube	141.00	352.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	2.5	mètre cube	6.00	15.00	20 %
889	REP	2.5	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	2.5	mètre cube	4.60	11.50	20 %
00	ZONE SC	2.5		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013898 Date : 16/10/2026 Cde : B24001 HAUT DE JAUR					
BSC2010C1	BSC2010C1	3	mètre cube	116.50	349.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	3	mètre cube	6.00	18.00	20 %

Le cout unitaire supporté par BBS pour la gestion déchets de PMCB tel que facturé par l'éco organisme auquel la société adhère est répercutée à l'acheteur du produit sans possibilité de réfaction.

BREST BÉTON SERVICE

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
889	REP	3	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	3	mètre cube	4.60	13.80	20 %
Tard CHR	Tard CHR	3		17.00	51.00	20 %
00	ZONE SC	3		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013918 Date : 19/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	4	mètre cube	111.50	446.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	4	mètre cube	6.00	24.00	20 %
889	REP	4	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	4	mètre cube	4.60	18.40	20 %
Tard CHR	Tard CHR	4		17.00	68.00	20 %
00	ZONE SC	4		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013923 Date : 19/10/2026 Cde : B24001					
BSC2010C1	BSC2010C1	1.75	mètre cube	116.50	203.88	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	1.75	mètre cube	6.00	10.50	20 %
889	REP	1.75	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	1.75	mètre cube	4.60	8.05	20 %
00	ZONE SC	1.75		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013925 Date : 19/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	3.5	mètre cube	111.50	390.25	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	3.5	mètre cube	6.00	21.00	20 %
889	REP	3.5	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	3.5	mètre cube	4.60	16.10	20 %
00	ZONE SC	3.5		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013943 Date : 20/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	4	mètre cube	111.50	446.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	4	mètre cube	6.00	24.00	20 %
889	REP	4	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	4	mètre cube	4.60	18.40	20 %
Tard CHR	Tard CHR	4		17.00	68.00	20 %
00	ZONE SC	4		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013947 Date : 20/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	4	mètre cube	111.50	446.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	4	mètre cube	6.00	24.00	20 %
889	REP	4	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	4	mètre cube	4.60	18.40	20 %
Tard CHR	Tard CHR	4		17.00	68.00	20 %
00	ZONE SC	4		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013952 Date : 20/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	4	mètre cube	111.50	446.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	4	mètre cube	6.00	24.00	20 %
889	REP	4	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	4	mètre cube	4.60	18.40	20 %
Tard CHR	Tard CHR	4		17.00	68.00	20 %
00	ZONE SC	4		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013975 Date : 21/10/2026 Cde : B25083 QUERLIVERZAN					
BSC2010C1	BSC2010C1	4	mètre cube	111.50	446.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	4	mètre cube	6.00	24.00	20 %
889	REP	4	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	4	mètre cube	4.60	18.40	20 %
Tard CHR	Tard CHR	4		17.00	68.00	20 %
00	ZONE SC	4		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001013984 Date : 21/10/2026 Cde : B25083 QUERLIVERZAN					

Le cout unitaire supporté par BBS pour la gestion déchets de PMCB tel que facturé par l'éco organisme auquel la société adhère est répercutée à l'acheteur du produit sans possibilité de réfaction.

BREST BÉTON SERVICE

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
BSC2010C1	BSC2010C1	3	mètre cube	111.50	334.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	3	mètre cube	6.00	18.00	20 %
889	REP	3	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	3	mètre cube	4.60	13.80	20 %
Tard CHR	Tard CHR	3		17.00	51.00	20 %
00	ZONE SC	3		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014057 Date : 26/10/2026 Cde : B24001 HAUT JAURES					
BSC2010C1	BSC2010C1	5	mètre cube	116.50	582.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	5	mètre cube	6.00	30.00	20 %
889	REP	5	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	5	mètre cube	4.60	23.00	20 %
Tard CHR	Tard CHR	5		17.00	85.00	20 %
00	ZONE SC	5		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014070 Date : 26/10/2026 Cde : B24001					
BSC2010C1	BSC2010C1	4	mètre cube	116.50	466.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	4	mètre cube	6.00	24.00	20 %
889	REP	4	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	4	mètre cube	4.60	18.40	20 %
Tard CHR	Tard CHR	4		17.00	68.00	20 %
00	ZONE SC	4		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014083 Date : 27/10/2026 Cde : QUERLIVERZAN B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	4	mètre cube	111.50	446.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	4	mètre cube	6.00	24.00	20 %
889	REP	4	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	4	mètre cube	4.60	18.40	20 %
Tard CHR	Tard CHR	4		17.00	68.00	20 %
00	ZONE SC	4		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014120 Date : 28/10/2026 Cde : B24001					
BSC2010C1	BSC2010C1	5	mètre cube	116.50	582.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	5	mètre cube	6.00	30.00	20 %
889	REP	5	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	5	mètre cube	4.60	23.00	20 %
Tard CHR	Tard CHR	5		17.00	85.00	20 %
00	ZONE SC	5		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014130 Date : 28/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	4	mètre cube	111.50	446.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	4	mètre cube	6.00	24.00	20 %
889	REP	4	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	4	mètre cube	4.60	18.40	20 %
Tard CHR	Tard CHR	4		17.00	68.00	20 %
00	ZONE SC	4		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014137 Date : 28/10/2026 Cde : 24001					
BSC2010C1	BSC2010C1	2.75	mètre cube	116.50	320.38	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	2.75	mètre cube	6.00	16.50	20 %
889	REP	2.75	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	2.75	mètre cube	4.60	12.65	20 %
00	ZONE SC	2.75		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014162 Date : 29/10/2026 Cde : B25083					
BSC2510C1	BSC2510C1	3	mètre cube	114.00	342.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	3	mètre cube	6.00	18.00	20 %
889	REP	3	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	3	mètre cube	4.60	13.80	20 %
Tard CHR	Tard CHR	3		17.00	51.00	20 %

Le cout unitaire supporté par BBS pour la gestion déchets de PMCB tel que facturé par l'éco organisme auquel la société adhère est répercutée à l'acheteur du produit sans possibilité de réfaction.

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
00	ZONE SC	3		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014173 Date : 29/10/2026 Cde : HAUT DE JAURES					
BSC2010C1	BSC2010C1	2.5	mètre cube	116.50	291.25	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	2.5	mètre cube	6.00	15.00	20 %
889	REP	2.5	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	2.5	mètre cube	4.60	11.50	20 %
Tard CHR	Tard CHR	2.5		17.00	42.50	20 %
00	ZONE SC	2.5		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014183 Date : 29/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	0.75	mètre cube	111.50	83.63	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	0.75	mètre cube	6.00	4.50	20 %
889	REP	0.75	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	0.75	mètre cube	4.60	3.45	20 %
Tard CHR	Tard CHR	0.75		17.00	12.75	20 %
00	ZONE SC	0.75		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014195 Date : 30/10/2026 Cde : B25083					
BSC2010C1	BSC2010C1	2	mètre cube	111.50	223.00	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	2	mètre cube	6.00	12.00	20 %
889	REP	2	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	2	mètre cube	4.60	9.20	20 %
Tard CHR	Tard CHR	2		17.00	34.00	20 %
00	ZONE SC	2		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 001014210 Date : 30/10/2026 Cde : JAURES					
BSC2010C1	BSC2010C1	1	mètre cube	116.50	116.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	1	mètre cube	6.00	6.00	20 %
889	REP	1	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	1	mètre cube	4.60	4.60	20 %
Tard CHR	Tard CHR	1		17.00	17.00	20 %
00	ZONE SC	1		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 002004744 Date : 14/10/2026 Cde : B24001 SEBASTOPOL					
BSC2010C1	BSC2010C1	5	mètre cube	116.50	582.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	5	mètre cube	6.00	30.00	20 %
889	REP	5	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	5	mètre cube	4.60	23.00	20 %
Tard CHR	Tard CHR	5		17.00	85.00	20 %
00	ZONE SC	5		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 002004761 Date : 14/10/2026 Cde : HAUT JAURES					
BSC2010C1	BSC2010C1	5	mètre cube	116.50	582.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	5	mètre cube	6.00	30.00	20 %
889	REP	5	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	5	mètre cube	4.60	23.00	20 %
Tard CHR	Tard CHR	5		17.00	85.00	20 %
00	ZONE SC	5		0.00	0.00	20 %
	BL N° : 002004776 Date : 14/10/2026 Cde : HAUT DE JAURES B24001					
BSC2010C1	BSC2010C1	3	mètre cube	116.50	349.50	20 %
888	CONTRIB. ENVIRONNEMENTALE	3	mètre cube	6.00	18.00	20 %
889	REP	3	mètre cube	0.00	0.00	20 %
885	SURCHARGE CARBURANT	3	mètre cube	4.60	13.80	20 %
00	ZONE SC	3		0.00	0.00	20 %

BREST BÉTON SERVICE

Mode de réglement : VIREMENT
Echeance : 30/11/2026

Domiciliation : CIC FINISTERE NORD ENTREPRISES
IBAN : FR76 3004 7140 7000 0235 5070 113
BIC : CMCIFRPP

Au-delà de la durée, l'intérêt légal sera appliqué, et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit au créancier (art L441-6 et D441-5 du Code Commerce). Pénalité de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légale en vigueur.

Total HT :	11,965.47 €
Total TVA :	2,393.09 €
Total TTC :	14,358.56 €
A Payer :	14,358.56 €

Le cout unitaire supporté par BBS pour la gestion déchets de PMCB tel que facturé par l'éco organisme auquel la société adhère est répercutée à l'acheteur du produit sans possibilité de réfaction.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dispositions Générales

Sauf stipulations contraires par nous écrites, toutes affaires traitées avec notre Société implique de la part de l'acheteur acceptation sans réserve des présentes conditions de vente.

Offres et Engagements

Les offres faites par nos agents ne constituent engagement de notre part qu'autant qu'elles auront été confirmées par écrit. Elles sont valables un mois à partir de leur confirmation écrite sauf stipulation contraire.
Sauf convention contraire nous nous réservons la faculté de modifier les caractéristiques de nos produits ainsi que leurs origines, mais ce, uniquement dans le cadre des usages et normes en vigueur.
En l'absence de commande préalable, le bon de livraison sera réputé, de convention expresse, valoir lettre ou bon de commande et, donc, constituer le contrat de vente écrit entre vendeur et acheteur.

Livraisons – Modalités

Nos matériaux sont vendus soit départ de nos carrières ou dépôts où l'acheteur les agrée sans que nous ayons à l'y inviter, soit franco : dans ce cas l'acheteur les agrée avant déchargement du camion.
En cas de livraison par nos camions, l'acheteur est tenu de prendre toutes dispositions pour que les véhicules puissent atteindre sans danger et sans risque le lieu de déchargement ; il doit assurer des voies d'accès faciles au lieu de livraison. Dans le cas contraire, les matériaux seraient retournés à la carrière et déchargés ; le client sera alors facturé du transport aller-retour et d'un forfait de 80 €HT pour le chargement et le déchargement.
L'acheteur est responsable des détériorations subies par les camions sur son chantier. La direction des manœuvres nécessaires pour l'accès et la circulation des véhicules à l'intérieur des installations de l'acheteur est assurée et prise en charge par ce dernier
Tous nos matériaux sont vendus au mètre cube ou à la tonne, sans qu'il soit fait obligation de l'un ou l'autre mode.
La reconnaissance des matériaux par l'acheteur aura lieu dans les véhicules avant le déchargement, sous sa responsabilité ; aucune contestation du cube ou du tonnage ne pourra ensuite être acceptée.

Conditions de paiement – Pénalités

Les matériaux sont payables comptant lors de la livraison en espèce ou en chèque de banque, sans escompte, sauf stipulation contraire.
L'acheteur qui procède à des enlèvements réguliers et/ou dont la solvabilité est constatée peut demander à bénéficier des modalités de paiement des « Clients en compte » après avoir communiqué à notre société les éléments nécessaires à cette ouverture de compte.
En cas d'acceptation, le vendeur se réserve le droit à tout moment, en fonction des risques encourus, de fixer un plafond au découvert de chaque acheteur et d'exiger certains délais de paiement ou certaines garanties.
En cas de retard de paiement, notre société pourra suspendre toute commande en cours. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable au paiement d'intérêts de retard au taux d'escompte de la Banque de France au jour de la facturation majoré de 2,5 % , plus la TVA.
De plus, le décret n° 2126115 du 02/10/2012 indique que: « tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40€. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnité complémentaire, sur justification ».

Réserves de propriété

Notre société conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.

Contestations et compétences

Tout litige relatif à la vente de nos produits sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Poitiers dans le ressort duquel se trouve le siège social de notre société